



Lettre d'intention non conforme à la réalité du travail

Par **mouguerre**, le **20/01/2015** à **05:01**

bonjour,

A l'issue de mes entretiens d'embauche, la société m'a donné une lettre d'intention. Cette lettre n'est pas conforme à ce que j'ai découvert dans l'entreprise. La lettre précise que je suis embauché comme directeur adjoint avec comme objectif de prendre la gérance de la société et de maintenir la première place de la société localement.

Je découvre en fait que le gérant est aussi gérant d'une succursale dans un autre département sans aucune action sur cette succursale et que la capacité de transport (nominative) est également utilisé dans cet autre département. Cela n'a jamais été explicité ni dit. La direction me dit que cela a toujours été fait ainsi et que la direction établira une délégation de pouvoir pour le second département.

Ne voulant pas prendre ce risque j'ai donc démissionné puisqu'en outre cela n'avait pas été spécifié dans ma lettre d'intention.

Y a t'il matière à saisir le tribunal des prud'hommes?

Merci de vos réponses.

Par **P.M.**, le **20/01/2015** à **08:49**

Bonjour,

Je ne pense pas que l'on puisse traiter un tel dossier sur un forum sans le connaître dans le détail même si prendre une gérance ce n'est pas agir sous délégation de pouvoir...

Nous ignorons aussi si avant votre démission, il y a eu des échanges écrits et même si dans celle-ci vous avez exprimé des griefs...

Par ailleurs, vous n'indiquez pas sur quoi porteraient vos demande devant le Conseil de Prud'Hommes...

Par **miyako**, le **21/01/2015** à **11:06**

Bonjour,

J'ajoute que nous ne savons pas si il s'agit d'un contrat commercial (gérance libre ou franchisé ou cadre dirigeant) ou gérance appointée (contrat de travail).

Il faut voir un avocat spécialisé avec tout le dossier .

Amicalement vôtre

suji KENZO